Qui sont les Francas ?

C'est une association qui fédère des centres de loisirs gérés par des associations ou des collectivités locales.

En relation avec l'école, les familles et l'ensemble des acteurs éducatifs d'un même territoire, **ces centres participent de l'éducation des enfants et des adolescents en offrant des formes d'accueil et d'activités diversifiées**.

Notre souci constant est de **développer la qualité des accueils et des activités proposés aux enfants et aux jeunes.**

Pour en savoir plus :
http://francasbzh.fr

Qui contacter ?

Centre de Loisirs Educatif
Rue de la Chesnaie– 35590 La Chapelle-Thouarault
Directrice : Marie Guichebard
☎ 02 99 07 69 02 (jours d'accueil)
06 83 06 31 84
@ marie.guichebard@francasbzh.fr

les francas
L'éducation en mouvement !

Les Francas d'Ille et Vilaine
Centre Alain Savary 187 rue de Chatillion
BP 40101 - 35201 RENNES Cedex 02
http://francasbzh.fr/

Coordination des centres de Loisirs éducatifs
☎ 02 .99.51.93. 42 ou 06.07.29.76.54
anne.bompard@francasbzh.fr

Mode d'emploi

Centre de Loisirs Educatif

Horaires du centre de loisirs
Fonctionnement
Tarifs
Projet
Passerelle 9-11 ans
Contact

les francas
L'éducation en mouvement !

ALLOCATIONS FAMILIALES

Centre de loisirs éducatif des Francas à La Chapelle-Thouarault

Édition 2014-2015

un Centre de Loisirs Educatif ...

- Un accueil qui répond aux besoins des enfants : besoin de jouer, de créer, d'expérimenter, de découvrir, de faire seul ou avec les autres.
- Un lieu d'accueil des enfants et de leurs parents.
- Un lieu propice à la création de relations riches, et aux rencontres entre adultes et enfants.
- Un lieu de vie où les enfants découvrent et apprennent à vivre en collectivité.
- Un lieu de partage, de coopération, de plaisir.
- Un lieu où les enfants sont acteurs de leurs loisirs : ils peuvent choisir entre plusieurs activités, en proposer, ou ne rien faire.
- Un lieu de pratique d'activités dans différents domaines (artistique et culturel, éducation à l'environnement, physique et sportif, expression, plein air...) .

... pour grandir à loisirs

1 directrice permanente et son équipe d'animation

Déclaré auprès des services de l'Etat, le centre de loisirs éducatif répond aux normes d'encadrement et de qualification des animateurs.

L'équipe est constituée d'une directrice permanente et d' animateurs BAFA ou en cours de formation (BAFA, CAP petite enfance, ou équivalent).

Nous recrutons prioritairement des animateurs des communes d'implantation du centre. Nous aidons les jeunes à s'engager dans le BAFA par le dispositif de **formation des jeunes volontaires** (aide au financement de la formation BAFA).

La passerelle 9-11 ans:

Pour répondre au mieux aux besoins de cette tranche d'âge, un système de passerelle entre le centre de loisirs et l'Espace jeunes est proposé aux 9/11 ans, un mercredi par mois et chaque vendredi pendant les vacances scolaires.
Le programme de sorties et d'ateliers est conçu pour favoriser l'autonomie, la découverte, la convivialité.

Inscriptions au centre de loisirs - tarifs identiques à ceux du centre - repas pris au centre

Liberté *Laïcité* *responsabilité* *autonomie* *solidarité* *respect mutuel* *paix* *démocratie*

Pour s'inscrire :

Une fiche d'inscription est à compléter chaque année scolaire. Elle est obligatoire et comprend notamment les renseignements médicaux indispensables et les autorisations parentales.

Pièces à fournir ou à présenter lors de tout renouvellement d'inscription :

- Copie du carnet de santé de l'enfant (vaccinations)
- La notification de la CAF ou MSA indiquant votre quotient familial
- Pour les bénéficiaires des bons vacances, présenter le courrier relatif aux bons vacances délivré par la caf

Quand s'inscrire ?

Afin de nous permettre d'organiser au mieux les activités, de prévoir le nombre de repas et l'équipe d'animateurs, nous demandons aux familles d'inscrire leur enfant :

- Au plus tard le vendredi, pour le mercredi suivant
- À la date indiquée sur les programmes avant chaque période de vacances

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se font à l'aide du feuillet (par période) à cocher disponible au centre de loisirs, en mairie ou sur le site internet de la commune.